



Paris, le 20 décembre 2016

Communiqué de presse

SFIL signe dans le secteur de l'énergie sa deuxième opération de refinancement export

La banque publique de développement SFIL vient de signer le refinancement d'un crédit export pour l'extension d'une centrale à gaz par General Electric France en Tunisie. La participation de SFIL représentera 95% du montant de ce crédit export.

Le projet financé consiste en l'extension d'une centrale à gaz de la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz à Bouchemma, près de la ville de Gabes avec la livraison et la mise en service de deux turbines. Les turbines d'une capacité unitaire de 128 MW chacune sont issues de l'usine General Electric de Belfort.

Le crédit export apporté par Citi pour un montant d'environ EUR 100 millions et son refinancement à hauteur de 95% par SFIL ont été signés simultanément le 13 décembre.

Il s'agit de la deuxième opération de refinancement d'un crédit export réalisée par SFIL dans le cadre du dispositif de place voulu par l'Etat pour renforcer la compétitivité à l'exportation des entreprises établies en France et autorisé par la Commission européenne en mai 2015.

« Après une transaction inaugurale pour les chantiers navals de Saint-Nazaire avec une compagnie de croisière américaine, cette deuxième opération, avec un autre grand exportateur, General Electric, et cette fois-ci pour un emprunteur public en Afrique, marque la poursuite de la montée en puissance du dispositif et confirme sa capacité à apporter de la valeur ajoutée à l'ensemble du secteur export français », souligne Philippe Mills, Président Directeur Général de SFIL.

A propos de SFIL :

SFIL est une banque publique de développement, créée le 1er février 2013, dans le but de garantir la stabilité du financement du secteur public local en France. 100% publique, SFIL refinance des prêts à moyen et long termes que La Banque Postale, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, propose aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé.

Son objectif est de faire bénéficier à ces derniers des meilleures conditions de financement grâce à une notation de premier rang et à une maîtrise des risques irréprochable.

En mai 2015, SFIL a reçu par l'Etat une nouvelle mission : la création d'un dispositif de place dédié au refinancement des grands contrats de crédits à l'exportation assurés par Coface. Cette nouvelle activité vise à renforcer la capacité d'exportation des entreprises établies en France.

A propos du dispositif de refinancement des crédits export :

Dans le domaine du crédit export, l'intervention de SFIL consiste, au travers de sa filiale CAFFIL (1er émetteur d'obligations sécurisées « secteur public » en Europe), et grâce à la garantie irrévocable et inconditionnelle délivrée par Coface pour le compte de l'Etat (« garantie rehaussée »), à apporter des financements de marché dans des volumes et des durées adaptés aux projets export de montant important, et aux meilleures conditions. Elle repose sur une collaboration étroite avec le savoir-faire de Coface Garanties Publiques et des banques commerciales en matière de structuration et de gestion des opérations.

Cette possibilité de refinancement offerte à la place bancaire conduit à une augmentation du nombre d'établissements capables de faire des offres compétitives et à une augmentation du volume unitaire offert par chacune d'entre elles. Pour l'emprunteur export, l'intervention de SFIL facilite le montage de l'opération et minimise le coût de financement final.

Le dispositif SFIL est ouvert à tous les secteurs et toutes les géographies pour autant que les projets soient éligibles à l'assurance-crédit Coface.

Contact presse : Christine Lair – Tél. : + 33 (0)1 73 28 87 36 - christine.lair@sfil.fr
Contact investisseurs : Ralf Berninger - ralf.berninger@sfil.fr
Contact crédits export : refinancements-export@sfil.fr

Plus d'infos sur sfil.fr

